

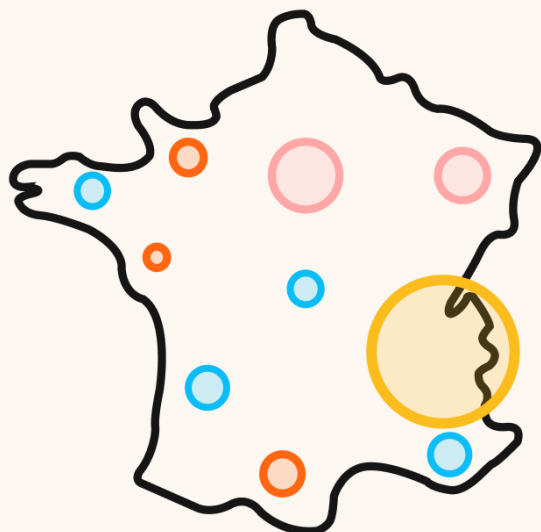


sensei

Sensei Academy

Certification “ Construire et accompagner un parcours de VAE”

Qui sommes-nous ?



7 ans

D'expérience
dans la formation

+ 12 000

Bénéficiaires
accompagnés depuis
2021

+ de 120

Collaborateurs
salariés

4,9/5

de satisfaction sur plus
de 600 notes depuis
2021

Un Organisme Certifié



La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories suivantes :
BILAN DE COMPETENCES
VAE
ACTIONS DE FORMATION

Sensei respecte le référentiel
national qualité pour
l'ensemble de ces activités à
savoir le BDC, la VAE et la
Formation. Cela assure la
mise en place de processus
sérieux et transparents pour
délivrer des services de
qualité.



N°de certificat ISO 9001 :
A 4659-9001

Sensei est certifié ISO 9001 :
2015 Systèmes de
management de la qualité. Cela
démontre que toute
l'organisation de Sensei est
basée avant tout sur la
satisfaction des bénéficiaires.

Découvrez un panel de formations Sensei...



Assistante administrative
Spé compta / Spé médical



Gérer la paie des salariés
et les déclarations
sociales



Participer à un entretien
de vente pour les
non commerciaux



Politique des ressources
humaines



Recrutement et
intégration



Création et administration
de site internet sous
WordPress



Développer son activité
avec le community
management



Conception et promotion
d'une offre de formation
digitalisée

La formation :

Construire et accompagner un parcours de VAE

Bienvenue dans le programme "Construire et accompagner un parcours de VAE" de SENSEI

Nous sommes ravis de vous accueillir et de vous guider à travers ce parcours formatif, conçu pour s'adapter à votre rythme et enrichir vos compétences en matière d'accompagnement professionnel.

Cette formation est enrichie par l'expertise de nos formateurs spécialisés, qui vous aideront à développer une capacité critique et à structurer des accompagnements VAE adaptés aux besoins spécifiques des candidats.

Il est temps de mettre vos compétences en pratique et de commencer à façonner des parcours VAE impactants!

Alors c'est parti ?

Les modes de financement acceptés dans cette formation :



Financement personnel en 10x sans frais



FAF

Programme du e-learning

“Construire et accompagner un parcours de VAE”

Chapitre 1 – Réglementation de la VAE

Introduction et Grandes Lois de la VAE

Cadre de l’accompagnement et profil des candidats

Les moyens de financements de la VAE

Les critères et indicateurs du Référentiel National Qualité (Qualiopi) en lien avec la VAE

Chapitre 2 – Parcours et environnement de la VAE

Accès à l’information pour le candidat

Recevabilité droit commun

Parcours France VAE

Les certificateurs

Fonctionnement des jurys en VAE

Programme du e-learning

"Construire et accompagner un parcours de VAE"

Chapitre 3 – L'entretien d'orientation et la personnalisation du parcours

Choix du diplôme

Personnalisation du parcours

Chapitre 4 – Maintien des compétences et veille réglementaire

Veille professionnelle / Sites utiles

Développer et exploiter son réseau professionnel dans le cadre de la VAE

Programme de la journée de formation

"Construire et accompagner un parcours de VAE"

Le matin

Retour sur le e-learning

L'entretien d'orientation, la recevabilité, le parcours France VAE et le droit commun

Identification du diplôme, compréhension des documents techniques de la VAE, et articulation de l'accompagnement

Identification des certificateurs et récupération du dossier d'expérience

L'après-midi

Posture du consultant en VAE

Développement de méthodologies et utilisation d'outils avancés

Préparation et accompagnement du candidat pour le jury

🕒 1 journée soit 7h de formation en distanciel
+ une demi-journée de E-Learning

1680,00€ tout inclus

En savoir plus

✓ Public ciblé

Professionnels qui souhaitent acquérir des compétences complémentaires en se spécialisant dans l'accompagnement des parcours VAE

✓ Prérequis

- Justifier une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en management ou en accompagnement
- Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification de niveau 6 (Bac +3/4), en lien avec l'accompagnement, la gestion des ressources humaines ou un domaine équivalent.
- Pour les indépendants qui réalisent des prestations de formation professionnelle, avoir un numéro de déclaration d'activité actif

✓ Objectifs

- Analyser la faisabilité des projets VAE
- Orienter les candidats vers des certifications pertinentes
- Co-construire des parcours personnalisés
- Accompagner méthodologiquement les candidats
- Adopter une posture professionnelle et bienveillante
- Respecter le cadre légal et qualitatif de la VAE
- Faciliter les démarches administratives

✓ Durée

- 1 journée / 7h00 de formation
- Une demi-journée / 3h00 de E-Learning

Personne de référence

Pour toutes questions relatives à la VAE, contactez :

maxime.c@sensei-france.fr

07 55 52 30 24

sensei-france.fr



En savoir plus

Modalités et délais d'accès

Nous organisons entre 1 session par mois, avec des groupes de 2 à 15 personnes maximum pour garantir un apprentissage optimal. Pour accéder à cette formation, les personnes intéressées doivent envoyer leur dossier directement sur le site Sensei. Une fois leur dossier reçu, ils seront rencontrés par notre chargé de formation. Le délai entre la date de la candidature et le début de la formation est d'environ un mois.

Méthodes pédagogiques et évaluation

Formation dispensée en visio par un formateur spécialisé
Documentation, exercices, mise en situation, échanges

Evaluation totale répartis sur 3 évaluations (60 points).

- Questionnaire de connaissances (QCM) sur le module E-learning : 20 points
- Étude de cas - rendu écrit à faire à la maison : 20 points
- Simulation d'accompagnement d'un candidat à la VAE - Oral de 20 min devant un jury d'évaluation avec 30 min de préparation en amont : 20 points

Pour valider la certification "Construire et accompagner un parcours de VAE", il est nécessaire d'obtenir un **minimum de 75% des compétences** validées, ce qui correspond à une **note globale d'au moins 45 sur 60**.

Finalité : Remise d'une attestation de fin de formation et certificat Sensei

Accessibilité handicap

Le référent handicap prendra en compte dès l'inscription du candidat sa situation de handicap, si celle-ci est mentionnée. Il sera alors proposé au candidat un entretien afin d'envisager avec lui les aménagements qui pourront être apportés.



Contact Référente Handicap :
psh@sensei-france.fr

Référentiel "Construire et accompagner un parcours de VAE"

La certification "Construire et accompagner un parcours de VAE" vise à former des professionnels capables d'intervenir efficacement à toutes les étapes du processus de Validation des Acquis de l'Expérience.

Ces accompagnateurs deviennent des experts en co-construction de parcours adaptés, en rédaction de dossiers de recevabilité et de validation ainsi qu'en préparation des candidats à leurs entretiens avec les jurys.

L'objectif final est de garantir que les candidats qu'ils accompagnent maximisent leurs chances d'obtenir une certification correspondant à leurs compétences et à leur projet professionnel, tout en respectant les exigences du cadre légal et qualitatif de la VAE. Cette certification s'inscrit dans une démarche de professionnalisation et de reconnaissance des compétences des accompagnateurs.

Voici les compétences visées par la certification :

C1 – Accompagner le candidat dans la construction et la validation de son parcours VAE

 **Descriptif** : L'apprenant sera capable de soutenir le candidat dans toutes les étapes de son parcours VAE ; de l'analyse de faisabilité légale et pédagogique du projet VAE à la validation par le certificateur.

 **Objectif** : Permettre au candidat d'atteindre ses objectifs de certification en s'appuyant sur un parcours d'accompagnement clair, structuré et personnalisé.

C2 - Conduire l'accompagnement méthodologique individuel et collectif du candidat tout au long de son parcours de VAE

 **Descriptif :** L'apprenant sera capable d'aider le candidat à structurer et expliciter ses expériences professionnelles en lien avec la certification visée, en veillant à ce que le dossier de validation réponde aux attentes du certificateur. Il transmettra une méthodologie de projet en mobilisant des actions individuelles et collectives, en fonction des besoins du candidat.

 **Objectif :** Accompagner, de manière efficace et personnalisée, le candidat dans la rédaction de son dossier de validation et dans la préparation à l'entretien avec le jury.

C3 - Adopter une posture professionnelle et bienveillante favorisant l'engagement, la motivation et la progression du candidat tout au long de son parcours de VAE

 **Descriptif :** L'apprenant sera en mesure de d'accompagner le candidat en faisant preuve d'une posture professionnelle d'écoute active, de neutralité et de bienveillance, éthique et adaptée aux besoins du candidat, en soutenant sa motivation dans le cadre d'une démarche VAE qui peut être longue et complexe.

 **Objectif :** Instaurer une relation de confiance et de soutien avec le candidat, en l'aidant à prendre conscience de ses compétences et à structurer son dossier de validation tout en restant attentif à ses besoins émotionnels et cognitifs et en favorisant sa progression vers l'obtention de la certification visée.

C4 - Assurer un accompagnement conforme au cadre légal et réglementaire de la VAE et de qualité

 **Descriptif :** L'apprenant sera en mesure de garantir que son accompagnement respecte les exigences légales, réglementaires et qualitatives liées à la VAE, tout en répondant aux besoins spécifiques du candidat, et de fournir un suivi rigoureux et de qualité, en facilitant la démarche du candidat tout au long de son parcours.

 **Objectif :** Assurer un accompagnement en VAE conforme aux exigences légales, réglementaires et qualitative tout en facilitant le parcours du candidat par une veille professionnelle continue et la gestion des démarches administratives, afin de garantir une démarche fluide et alignée avec les évolutions du marché et les normes en vigueur.

Comment nous contacter ?

Nos Bureaux

11 rue Docteur Jean Paillot,
73100 Aix-les-Bains

Par Mail

maxime.c@sensei-france.fr

Par Téléphone

07 55 52 30 24



Plus d'informations
sur sensei-france.fr



Sensei France

SARL au capital social de 1 000€
RCS Thonon 832 142 053
11 rue Docteur Jean Paillot,
73100 Aix-les-Bains

Directeur de publication : Davy Depaix